

VILLE de DORDIVES

Département du Loiret – Arrondissement de Montargis – Canton de Ferrières-en-Gâtinais

Convocation des membres du
Conseil : 6 avril 2011

En exercice..... 23
Présents15
Pouvoirs6
Votants.....21

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 26 AVRIL 2011

L'an deux mil onze, le 26 avril, à 20 h 30, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain DOUCHET - Maire.

Etaient présents : M. DOUCHET, Maire, Mme GUILLAUME, M de SEQUEIRA, Mme LAKOMSKI, Mme LENOBLE Maires-adjoints ; Melle FERNANDES, Mme LAVAL, M DOUCET, M LOIGEROT, M DELPORTE, Mme HOUEVILLE, M JULIENNE, M JACQUES, M NÉRAUD, M TROJANI, Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M DELION mandataire M De SEQUEIRA
M SABATIER mandataire Mme GUILLAUME
Mme DEVAUX mandataire M DELPORTE
Mme DUFOUR mandataire M DOUCHET
M BEUQUE mandataire Mme LENOBLE
M HARDY mandataire M NERAUD

Etaient absents :

Mme MIGUET, M GILLET

Melle FERNANDES est élue Secrétaire.

M. DOUCHET ouvre la séance et donne lecture du procès-verbal de la séance du 25 Mars 2011. M LOIGEROT absent lors de cette séance interroge M le Maire concernant la décision prise par le Conseil sur les orientations du SIVLO. M le Maire précise que le Conseil a donné un avis défavorable aux orientations du SIVLO concernant le projet d'arasement partiel ou total des ouvrages de « Nancay ».

Le procès verbal est ensuite adopté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal prend connaissance des décisions relevant de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (délégations du Maire), relatives à :

- des renouvellements de contrats avec :

La Société ThyssenKrupp pour l'ascenseur du Musée du Verre et de ses Métiers
La Société Inéo pour le contrat d'entretien de l'éclairage public

En préambule des différents votes concernant les finances communales, M le Maire fait part de ses remerciements au personnel communal quant à la maîtrise des dépenses de fonctionnement au cours de l'année 2010. Il indique que la situation financière est saine mais qu'il faut demeurer vigilant pour les années futures.

Le Conseil à l'unanimité :

APPROUVE le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2010 pour :

- Le budget de la commune, et AFFECTE les résultats de l'exercice 2010.

Le Conseil à l'unanimité :

DECIDE d'intégrer les taux de la Communauté de Communes des 4 Vallées, compte tenu du passage de l'EPCI à la fiscalité professionnelle unique, et d'augmenter de 1% l'ensemble des taux des trois taxes directes locales, ainsi qu'il suit :

Désignation des taxes	Taux 2011	Produit
Taxe d'Habitation	14.95%	513 233
Foncier Bâti	26.25%	620 812
Foncier Non Bâti	58.03%	21 122
TOTAL		1 155 167

VOTE les subventions aux associations.

VOTE le budget primitif dont les dépenses et les recettes s'équilibrent comme suit :

Section de Fonctionnement	Section d'Investissement
2 841 724.76 €	1 827 789.13 €

M le Maire remercie ensuite M de SEQUEIRA Mme RODDES et Mme DEMARIA pour le travail réalisé lors de l'élaboration du budget.

M DOUCHET informe le Conseil que la seconde tranche de travaux de la rue de César est en cours. La mise en circulation de la portion comprise entre le carrefour de la D2007 et la rue de la Croix Blanche aura lieu après la pré réception des travaux de la 1^{ère} tranche.

Le Conseil après en avoir délibéré :

VALIDE le nouveau plan de gestion de la Sablière de Cercanceaux pour la période 2012-2021.

CRÉE de nouveaux tarifs au Musée du Verre et de ses Métiers.

DÉCIDE que le prix des places sera de 10€ pour les adultes et de 5€ pour les enfants jusqu'à 10 ans révolus, à l'occasion du spectacle « la famille MAESTRO » qui sera donné le 12 juin 2011 à la salle des fêtes.

AUTORISE le Maire à déposer l'ensemble des archives communales antérieures à 1940 auprès des archives départementales du Loiret.

DECIDE d'une participation à l'école Ste Jeanne D'arc de Ferrières en Gâtinais pour les élèves scolarisés en élémentaire et domiciliés dans la commune, M DELION et M JACQUES votant contre et M DELPORTE s'abstenant.

M le Maire fait part au Conseil du courrier de M L'inspecteur d'académie concernant la nomination d'un seul directeur pour le groupe scolaire, dès la rentrée de septembre 2011.

M le Maire communique au Conseil les avis favorables rendus par M le Commissaire enquêteur concernant les enquêtes publiques pour la poursuite de l'exploitation de la carrière de Nancay et l'exploitation de la carrière du camping, présentées par Lafarge Granulats Seine-Nord.

M Douchet informe ensuite de l'arrêté interdisant la consommation d'alcool dans certains lieux publics, du 1^{er} mai au 30 septembre 2011.

M le Maire fait part de l'arrêté réglementant l'utilisation de la Prairie des Etangs entre le 1^{er} avril et le 30 septembre.

M le Maire communique au Conseil sa décision concernant l'abrogation de l'arrêté portant réglementation du stationnement et de la circulation sur le chemin rural des Sables, et précise avoir dressé procès-verbal d'infraction au PLU à l'encontre de la SCI les Mancheriots.

M le Maire informe de l'étude de la faisabilité à rendre urbanisable un espace situé sur l'ancienne route en direction de Ferrières en Gâtinais.

M le Maire évoque le départ de M Duranson du magasin Intermarché et Netto, puis le remercie d'avoir participé à l'activité économique de Dordives. Nous lui sommes reconnaissants de s'être montré un partenaire coopératif dans la vie communale.

M le Maire informe le Conseil du montant restant à la charge de la commune pour la restauration de la toiture de l'église, et rappelle que la souscription est toujours en cours.

M le Maire fait part de la nomination de M Michel Cotton au grade de Chevalier dans l'ordre du Mérite Agricole.

M le Maire communique au Conseil les remerciements :

- de Mme Bourillon domiciliée 74 rue de Paris concernant la réfection de son mur suite à la démolition des WC publics.
- de M et Mme Caulier 41 avenue de la Sapinière suite à l'intervention des services techniques pour l'éradication des chenilles processionnaires.
- de Mme Chantal Martin Présidente du Lions Club Montargis Gâtinais lors du 6^{ième} salon de l'Art du chocolat en Gâtinais.

TOUR de TABLE :

M DELPORTE rappelle l'ouverture de la « Prairie des Etangs » le 1^{er} mai 2011.

A la question de Melle FERNANDES concernant la création de l'association des usagers de la SNCF, M DOUCHET indique que celle-ci est en cours de constitution.

Le Conseil, unanime, réuni à huis clos :

AUTORISE le Maire à signer les actes de cessions pour des parcelles de terrain situées dans la Commune.

AUTORISE le Maire à signer les actes d'acquisitions pour des parcelles de terrain situées sur l'emplacement réservé pour une piste cyclable avenue des Sables.

M DOUCHET informe le Conseil de la prochaine séance du Conseil Municipal qui aura lieu le 17 juin 2011 à 20 H 30.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 22 H 30.

Le Maire,

Alain DOUCHET